



Partager sa classe en école maternelle

Le travail à temps partiel ou les journées de décharge pour exercer diverses fonctions impliquent une nécessaire concertation entre les professeurs des écoles chargés d'une même classe, afin d'assurer continuité et cohérence au niveau des apprentissages des élèves. L'objectif de ce document est de proposer quelques principes sur lesquels les enseignants pourront s'appuyer.

Lors des premières rencontres, il est nécessaire d'aborder ensemble les points suivants.

1. La répartition des 5 domaines d'apprentissage et des sous-domaines :

Lorsque cela est possible, il est préférable de déterminer la répartition des domaines d'enseignement avant les vacances d'été. Les professeurs qui complètent les temps de service des enseignants titulaires effectuent très souvent plusieurs compléments, parfois sur plusieurs écoles et peuvent être amenés à travailler de la PS au CM2, ce qui suppose une quantité importante de travail et de recherche.

Lorsqu'une même personne assure des compléments de temps sur un même niveau de classe, les enseignants titulaires devront s'entendre dans la mesure du possible pour répartir les domaines d'enseignement de la manière équilibrée. On ne fera pas le choix d'un domaine d'apprentissage en entier. Le choix de répartition sera fait de façon à ce que la personne qui complète le service puisse bénéficier du plus d'autonomie possible afin qu'elle puisse anticiper ses préparations de classe.

La personne qui complète doit aussi pouvoir exprimer des choix et des souhaits. Dès le départ, il faut définir clairement qui fait quoi, quelles compétences chacun doit travailler. L'enseignant qui complète le service ne peut pas être dépendant du collègue qui a la classe trois jours par semaine. Il faut qu'il puisse avoir une autonomie sur ce qu'il fait dans chaque classe. Les compétences personnelles des enseignants seront mises en avant.

Dans la mesure du possible, il est intéressant que l'enseignant complémentaire assiste à une journée de classe. On peut également envisager une journée de co-enseignement quand cela est possible.

Lorsque le complément de service est assuré par un **PES**, il conviendra de prévoir que celui-ci puisse, au cours de l'année, enseigner tous les domaines.

Période* 1 2 3 4 5 <small>*entourer le chiffre de la période en cours</small>	A la charge du PE titulaire	A la charge du PE complément de service
Mobiliser le langage		
	Oser entrer en communication	
	Comprendre et apprendre	
	Echanger et réfléchir avec les autres	
	Vocabulaire/syntaxe	
	Conscience phonologique	
	Eveil à la diversité linguistique	

Commenté [s1]: Les deux enseignants créent les conditions favorables pour que l'enfant ose entrer en communication tous les jours de l'année.

Commenté [s2]: Les deux enseignants tiennent des discours qui permettent à l'enfant de comprendre et d'apprendre. Les deux recherchent et encouragent les moments de réception où l'enfant travaille mentalement sans parler.

Commenté [s3]: Les deux enseignants commentent les activités qui se déroulent. Les élèves sont régulièrement mis en situation de langage d'évocation et de description.

Commenté [s4]: Il s'agit d'un apprentissage conjoint qui est présent dans toutes les situations d'apprentissage. L'enseignant emploie le parler professionnel.

Commenté [s5]: Cet apprentissage doit être régulier et fréquent : une séance quotidienne au minimum. Une répartition des compétences par période peut être partagée. Chacun peut suivre sa propre méthode.

Commenté [s6]: Ce sous-domaine peut être pris en charge par un seul enseignant.

Comprendre des textes entendus		
Découvrir la fonction de l'écrit		
Produire des écrits		
Découvrir le principe alphabétique		
Motricité fine/Exercice graphiques		
écriture		
Essais d'écriture de mots		
Productions autonomes d'écrits (GS)		
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique		
Agir dans l'espace dans la durée et sur les objets		
Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés		
Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique		
Collaborer, coopérer, s'opposer		
Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques		
Les productions plastiques et visuelles		
Dessiner		
S'exercer au graphisme décoratif		
Réaliser des compositions plastiques planes et en volume		
Observer, comprendre et transformer des images		
Les univers sonores		
Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons		
Explorer des instruments, utiliser les sonorités de son corps		
Affiner son écoute		
Le spectacle vivant		
Pratiquer quelques activités du spectacle vivant		
Acquérir les premiers outils mathématiques		
Découvrir les nombres et leurs utilisations		
Explorer des formes, es grandeurs, des suites organisées		
Explorer le monde		
Le temps		
L'espace		
Découvrir le monde vivant		
Explorer la matière		
Utiliser, fabriquer, manipuler des objets		
Utiliser des outils numériques		

Commenté [s7]: Le titulaire peut débiter la démarche en P1 avec un support comme Narramus. Le complément de service peut reprendre la démarche en P2 avec un autre album.
Dans tous cas, il est important que chacun choisisse son propre album « phare » pour chaque période.

Commenté [s8]: En général, un sous-domaine est confié par jour. Si le complément de service est dans la classe un jour par semaine, il prend en charge un sous-domaine. Celui-ci peut être modifié dans le courant de l'année.

Commenté [s9]: Ce sous-domaine n'est pas confié systématiquement à l'ATSEM. Le graphisme décoratif emprunte une démarche différente à celle du graphisme préparatoire à l'écriture. Le dessin peut être pratiqué quotidiennement.
Un projet avec une thématique commune peut être conduit par les deux enseignants.

Commenté [s10]: Les comptines et les chansons sont présentes chaque jour. Elles peuvent être choisies par chaque enseignant ou appartenir à un répertoire commun de la classe.

Commenté [s11]: Ce sous-domaine peut être abordé alternativement avec l'activité « Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique » (activité physique).

Commenté [s12]: Les deux sous-domaines peuvent être partagés. Si le complément de service est présent un seul par demain, en général, il prend en charge « formes et grandeurs et suites organisées ». Ce qui ne doit pas empêcher de pratiquer des rituels quotidiens convoquant des nombres ou faisant appel à la logique (suites organisées). Il est donc nécessaire au préalable de s'accorder sur la façon d'aborder la construction du nombre pour éviter de tenir de propos discordants (ex : comptage numérotage ☐ comptage dénombrement)

Commenté [s13]: Découvrir l'environnement, découvrir le monde vivant, explorer la matière, utiliser, fabriquer, manipuler des objets et utiliser des outils numériques peuvent être répartis proportionnellement au temps passé en classe.

Commenté [s14]: Les repères temporels et sociaux, la chronologie et la notion de durée se construisent chaque jour. Le patrimoine et les événements sont étudiés en grande section et peuvent être liés à un projet d'un enseignant.

Commenté [s15]: « Expérimenter et représenter l'espace » peuvent être pris en charge par l'enseignant qui prend en charge « formes, grandeurs et suites organisées en mathématiques ».

2. Les ateliers

Modes de regroupement	Avantages	inconvénients
Groupes réalisés par l'enseignant titulaire. L'enseignant complémentaire poursuit cette organisation et son contenu le quatrième jour de la semaine.	<ul style="list-style-type: none"> -Peu de concertation nécessaire. -Pas de prise de risque dans un premier temps si accord entre les maîtres. -Continuité au niveau de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Tous les élèves font la même chose et ils ne bénéficient pas des « ressources ou idées » de l'enseignant complémentaire -pas d'initiatives pédagogiques possibles pour l'enseignant complémentaire
Groupes réalisés par l'enseignant titulaire. L'enseignant complémentaire fonctionne avec des propres ateliers en inscription libre ou non, avec des contenus d'ateliers identiques le matin et l'après-midi. Rotation des ateliers sur 2 semaines	<ul style="list-style-type: none"> -Peu de concertation nécessaire L'enseignant complémentaire qui teste un fonctionnement différent, peut ainsi mener un réel projet du début à la fin mais doit prévoir une préparation plus importante. -L'élève qui choisit son activité est plus partie prenante dans ses apprentissages -Chaque maître mène ses projets et suit sa logique. 	<ul style="list-style-type: none"> -Aucune continuité possible dans les apprentissages sauf entre enseignants. -Deux modes de fonctionnement cohabitent et cela peut gêner certains enfants. 2 modes de fonctionnement, s'ils ne sont pas radicalement opposés, peuvent aussi être un avantage car ils permettent à certains enfants de se sentir mieux pris en compte dans un autre type d'organisation (plus souple ou au contraire plus contraignant et cadrant). La difficulté résidera alors dans l'explicitation de ce choix auprès des élèves et des familles
Les deux enseignants sont d'accord sur : une organisation commune : groupes prédéfinis à l'avance ou groupes par inscription.	<ul style="list-style-type: none"> -Des contenus partagés -Des gestes professionnels explicités. -Conception conjointe des ateliers ensemble. Si la sous-partie du domaine travaillé est commune (cf. partie 1), les préparations sont plus équitablement réparties -travail en équipe stimulant. -Cohérence et continuité dans les apprentissages. -Grande lisibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nécessite beaucoup de temps de concertation : au minimum un temps long par période. Il y a un risque de répétition ce qui n'est pas très gênant en début de cycle car les répétitions sont source de plaisir et d'approfondissement / précision de la compréhension. Mais en fin de cycle, certains élèves se lassent rapidement si on ne fait pas évoluer sensiblement les situations quand ils ont compris. Cela nécessite donc des échanges hebdomadaires sur l'évolution des compétences de chaque élève dans chaque atelier.

3. Le cahier journal :

Mettre en place un cahier journal commun (compilation des différentes fiches journalières de chacun en cas de remplacement). Dans le cahier journal de la classe destiné aux remplaçants, il est indispensable que figurent les informations concernant le fonctionnement, les progressions, ... du titulaire et du complément de service qui intervient dans la classe.

4. Emploi du temps

Un seul emploi du temps est construit en concertation pour la classe. Il doit permettre une lecture aisée de la masse horaire réservée à chaque domaine d'enseignement.

L'emploi du temps quotidien et identique dans la forme est à favoriser afin de permettre aux enfants de se situer et d'être sécurisés.

L'emploi du temps est susceptible d'évoluer en cours et revu à chaque période.

5. Les modalités d'échanges entre collègues

Les temps de concertation clairement identifiés tout au long de l'année doivent être envisagés pour échanger/communiquer surtout quand un professeur intervient sur plusieurs écoles.

Il est utile de prévoir des modalités d'échanges rapides en cas de besoin du type courriels.

Un cahier de liaison peut être mis en place pour noter notamment l'évolution et le suivi de certains élèves et la vie de la classe. La messagerie électronique ou un dossier numérique commun peut aider à la gestion d'un tel outil.

Il est important que l'enseignant titulaire n'entre pas de façon intempestive dans la classe quand l'enseignant complémentaire y enseigne.

6. Le partage de l'espace, du matériel

L'organisation de l'espace dans la classe (positionnement des élèves, du bureau des enseignants, espace dédié ou non pour l'enseignant qui complète le service) ; la disposition des tables peut varier selon les modalités de travail et les objectifs visés. Chaque enseignant peut donc modifier l'aménagement, ainsi que la constitution des groupes. Il convient cependant de se mettre d'accord sur une disposition initiale et un rangement pour que chaque enseignant puisse aborder la journée de travail dans de bonnes conditions.

Le choix des outils (dossiers des élèves en maternelle...), les progressions et les programmations, les exigences de présentation, le contenu et la quantité des traces écrites, les supports des élèves, le suivi des élèves : PPRE, PAI, PPS, organisation des APC... sont à réfléchir ensemble.

L'espace réservé aux affichages est-il identifié pour chacun des enseignants ? Il convient que le complément de service puisse contribuer aux affichages de la classe.

Quels outils-élèves sont partagés, séparés (cahiers, classeurs...) ?

7. Le carnet de suivi des apprentissages et la synthèse des acquis de fin de grande section

Le suivi des élèves doit être construit en étroite collaboration et fait l'objet d'échanges réguliers.

Les modalités d'évaluation : quand ? quoi ? comment ?

Qui les remplit ? Avec quelle fréquence ?

Qui rédige les commentaires ?

Les modalités d'évaluation : penser évaluation positive.

8. Les règles de vie

Le règlement de la classe : se mettre d'accord sur le règlement et les sanctions soit en parlant au nom des deux enseignants ou les deux enseignants parlent quand même des règles communes. Chaque enfant doit bien comprendre que les deux adultes sont d'accord sur des règles communes de vivre ensemble.

Il est important que les élèves sachent que les règles de vie sont les mêmes avec les deux enseignants.

Les règles ont-elles été discutées en amont ?

Qui se charge de les construire avec les élèves ?

Quelles sanctions/réparations/restaurations ont été prévues conjointement ?

9. Les relations avec les parents

Prévoir de rencontrer les familles ensemble notamment dans la gestion des situations difficiles. Les parents doivent être informés et sentir qu'il existe un réel travail d'équipe entre les deux enseignants.

Existe-t-il des modalités conjointes de rencontres avec les parents ?

PES : les premières rencontres avec les familles, notamment dans le cas des situations complexes, seront accompagnées par l'enseignant titulaire de la classe ou le directeur d'école.

La réunion de parents a-t-elle été préparée conjointement ?

Comment est présenté l'enseignant complémentaire aux parents ?

La parole lui est-elle donnée ? Peut-il se présenter et s'exprimer ?

Si l'enseignant n'est pas présent à cette réunion (parce qu'il est dans une autre école à ce même moment), il ne doit pas hésiter à laisser un mot écrit que son collègue pourra communiquer aux parents ou donner des informations à transmettre à l'oral de sa part.

On s'attachera à fixer la date de la première réunion avec les parents en concertation avec le **PES** afin qu'il soit présent.

Les modalités de communication avec les familles sont définies : quand ? comment ? pourquoi ?

Les mots adressés aux parents, lorsqu'ils concernent le fonctionnement de la classe, les projets doivent porter la signature des deux noms des enseignants.

On veillera à être vigilant sur la communication via des réseaux sociaux, mails, cahier de liaison....

Le document d'autorisations des personnes habilitées à venir chercher l'enfant est-il transmis ?

10. Collaboration avec l'ATSEM

Lorsqu'il s'agit de partager sa classe lorsqu'on enseigne en maternelle, il convient également de définir précisément le rôle et les tâches de l'ATSEM en sa présence si possible. Il s'agit d'un travail en trio.

11. Présence d'une AESH dans la classe :

L'AESH a-t-elle un cahier des charges précis concernant l'attente des enseignants ?

12. La vie dans l'école

On pensera à transmettre toutes les informations : conseils de maître, de cycle, ESS...

Il est également important que les noms des deux enseignants soient sur la porte, qu'il soit dans la mesure du possible sur la photo de classe, qu'il assiste au moins à l'un des conseils d'école, que la date des conseils des maîtres soient prises en tenant compte de sa présence dans l'école...

Existe-t-il un groupe de messagerie pour communiquer avec l'équipe, on intégrera l'enseignant complémentaire s'il en est d'accord et on lui indiquera les limites à ne pas franchir ?

On invitera l'enseignant complémentaire pour les événements, les repas partagés...